

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Communauté de Communes dont la population est de 3500 habitants et plus : CC COTE D'ALBATRE (1)**

**(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CCCA**

Numéro SIRET : 20006983900021

POSTE COMPTABLE : FECAMP

**M. 49(4)**

**Compte financier unique**

**Voté par nature**

**BUDGET : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF2 (3)**

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

# Sommaire

## I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

## II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

### Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15

### Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	20
C2 - Recettes d'investissement	22
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

## III - États financiers

A - Bilan	25
B - Compte de résultat	30

## IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	Sans Objet
---	------------

### B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	44
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	46
B4 - Etat des charges transférées	47
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	48
B7.1 - Etat des emprunts garantis	49
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	52
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	54
B8.5 - Etat des engagements reçus	55
B9 - Etat du personnel	56
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	59

### C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Situation des autorisations de programme	62
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	63

### D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	Sans Objet
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	Sans Objet
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	Sans Objet

## **V - Arrêté et signatures**

### A - Arrêté et signatures

65

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	<b>202 772,00</b>	<b>114 838,00</b>	<b>317 610,00</b>
	Recettes réalisées (1)	B	<b>54 173,00</b>	<b>128 985,77</b>	<b>183 158,77</b>
	Restes à réaliser	C	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	<b>256 227,00</b>	<b>278 963,00</b>	<b>535 190,00</b>
	Dépenses réalisées (1)	E	<b>34 667,76</b>	<b>109 987,78</b>	<b>144 655,54</b>
	Restes à réaliser	F	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	<b>19 505,24</b>	<b>18 997,99</b>	<b>38 503,23</b>
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	<b>53 455,82</b>	<b>164 125,17</b>	<b>217 580,99</b>
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	<b>72 961,06</b>	<b>183 123,16</b>	<b>256 084,22</b>
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	<b>72 961,06</b>	<b>183 123,16</b>	<b>256 084,22</b>

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

<b>Section d'exploitation</b>	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	<b>18 997,99</b>
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	<b>164 125,17</b>
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	<b>183 123,16</b>
<b>Section d'investissement</b>	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	<b>19 505,24</b>
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	<b>53 455,82</b>
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	<b>72 961,06</b>
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	<b>0,00</b>
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	<b>72 961,06</b>
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	<b>0,00</b>

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)</b>	<b>C</b>

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
			-			

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES</b>	<b>D1</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES</b>	<b>D2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Bilan synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>E</b>

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	4,64
Constructions		Réserves	229,85
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	392,91	Différences sur réalisation d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau (1)	164,13
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	19,00
Autres immobilisations corporelles	3,22	Subventions transférables	230,27
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>396,14</b>	Subventions non transférables	
<b>Immobilisations financières</b>		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>396,14</b>	Provisions réglementées	
Stocks		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>647,88</b>
Créances	258,56	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Valeurs mobilières de placement		<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>4,35</b>
Disponibilités		Fournisseurs (2)	2,20
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	0,22
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>258,56</b>	<b>Total des dettes à court terme</b>	<b>2,43</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6,78</b>
		<b>Comptes de régularisation</b>	<b>0,03</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>654,69</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>654,69</b>

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>F</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	95,18	117,79
Autres produits	0,40	1,33
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	95,58	119,11
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	53,27	67,67
Participations et interventions		0,12
Dotations aux amortissements et provisions	55,78	53,66
Autres charges		
Charges courantes non financières	109,05	121,44
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>-13,47</b>	<b>-2,33</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	0,11	0,15
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-0,11</b>	<b>-0,15</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-13,58</b>	<b>-2,48</b>
Produits exceptionnels	33,41	32,70
Charges exceptionnelles	0,83	2,47
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32,58</b>	<b>30,23</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>19,00</b>	<b>27,75</b>

<b>II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.1</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	28 609,00	7 710,95	2 202,04	9 912,99	34,65	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	43 356,00	43 356,00	0,00	43 356,00	100,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>71 965,00</b>	<b>51 066,95</b>	<b>2 202,04</b>	<b>53 268,99</b>	<b>74,02</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 66	Charges financières	120,00	109,79	0,00	109,79	91,49	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	2 500,00	830,00	0,00	830,00	33,20	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	1 606,00	1 606,00	0,00	1 606,00	100,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>76 191,00</b>	<b>53 612,74</b>	<b>2 202,04</b>	<b>55 814,78</b>	<b>73,26</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	145 772,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	57 000,00	54 173,00	0,00	54 173,00	95,04	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>202 772,00</b>	<b>54 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 173,00</b>	<b>26,72</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation de l'exercice</b>		<b>278 963,00</b>	<b>107 785,74</b>	<b>2 202,04</b>	<b>109 987,78</b>	<b>39,43</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section d'exploitation</b>		<b>278 963,00</b>	<b>107 785,74</b>	<b>2 202,04</b>	<b>109 987,78</b>	<b>39,43</b>	<b>0,00</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	77 258,00	95 178,06	0,00	95 178,06	123,20	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 800,00	402,71	0,00	402,71	22,37	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>79 058,00</b>	<b>95 580,77</b>	<b>0,00</b>	<b>95 580,77</b>	<b>120,90</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	330,00	390,00	0,00	390,00	118,18	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	450,00	450,00	0,00	450,00	100,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>79 838,00</b>	<b>96 420,77</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,77</b>	<b>120,77</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	35 000,00	32 565,00	0,00	32 565,00	93,04	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>35 000,00</b>	<b>32 565,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 565,00</b>	<b>93,04</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>114 838,00</b>	<b>128 985,77</b>	<b>0,00</b>	<b>128 985,77</b>	<b>112,32</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>164 125,00</b>					
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>278 963,00</b>	<b>128 985,77</b>	<b>0,00</b>	<b>128 985,77</b>	<b>112,32</b>	<b>0,00</b>

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(3) RE 042 = DI 040

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	45 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	84 124,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	90 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>219 124,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 103,00	2 102,76	99,99	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 103,00</b>	<b>2 102,76</b>	<b>99,99</b>	<b>0,00</b>
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>221 227,00</b>	<b>2 102,76</b>	<b>0,95</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	35 000,00	32 565,00	93,04	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>35 000,00</b>	<b>32 565,00</b>	<b>93,04</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>256 227,00</b>	<b>34 667,76</b>	<b>13,53</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>256 227,00</b>	<b>34 667,76</b>	<b>13,53</b>	<b>0,00</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	145 772,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	57 000,00	54 173,00	95,04	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>202 772,00</b>	<b>54 173,00</b>	<b>26,72</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>202 772,00</b>	<b>54 173,00</b>	<b>26,72</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>53 455,00</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>256 227,00</b>	<b>54 173,00</b>	<b>26,72</b>	<b>0,00</b>

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
604	Achats d'études - prestations de services équipements et travaux		324,00		324,00	
6064	Fournitures administratives		66,07		66,07	
6066	Carburants		557,45	65,99	491,46	
61523	Reseaux		2 776,44	716,36	2 060,08	
61551	Matériel roulant		1 639,59		1 639,59	
6156	Maintenance		1 311,00		1 311,00	
618	Divers		72,00		72,00	
6226	Honoraires		1 432,44		1 432,44	
6287	Remboursements de frais		2 516,35		2 516,35	
total chapitre 011	Charges à caractère général	28 609,00	10 695,34	782,35	9 912,99	18 696,01
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		43 356,00		43 356,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	43 356,00	43 356,00		43 356,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>71 965,00</b>	<b>54 051,34</b>	<b>782,35</b>	<b>53 268,99</b>	<b>18 696,01</b>
66111	Intérêts réglés à l'écheance		117,64		117,64	
66112	Intérêts - rattachement des icne		16,18	24,03	-7,85	
total chapitre 66	Charges financières	120,00	133,82	24,03	109,79	10,21
673	Titres annulés exercices antérieurs		830,00		830,00	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	2 500,00	830,00		830,00	1 670,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		1 606,00		1 606,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	1 606,00	1 606,00		1 606,00	
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses d'exploitation - Vue détaillée</b>	<b>B1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>76 191,00</b>	<b>56 621,16</b>	<b>806,38</b>	<b>55 814,78</b>	<b>20 376,22</b>
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>145 772,00</i>				
6811	<i>Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles</i>		<i>54 173,00</i>		<i>54 173,00</i>	
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>57 000,00</i>	<i>54 173,00</i>		<i>54 173,00</i>	<i>2 827,00</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>202 772,00</b>	<b>54 173,00</b>		<b>54 173,00</b>	<b>148 599,00</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation de l'exercice</b>		<b>278 963,00</b>	<b>110 794,16</b>	<b>806,38</b>	<b>109 987,78</b>	<b>168 975,22</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section d'exploitation</b>		<b>278 963,00</b>	<b>110 794,16</b>	<b>806,38</b>	<b>109 987,78</b>	<b>168 975,22</b>

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
7062	Redevances d'assainissement non collectif		97 228,06	2 050,00	95 178,06	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	77 258,00	97 228,06	2 050,00	95 178,06	-17 920,06
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation					
7581	FCTVA		402,71		402,71	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 800,00	402,71		402,71	1 397,29
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>79 058,00</b>	<b>97 630,77</b>	<b>2 050,00</b>	<b>95 580,77</b>	<b>-16 522,77</b>
total chapitre 76	Produits financiers					
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		60,00		60,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		330,00		330,00	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	330,00	390,00		390,00	-60,00
7875	Reprises sur provisions pour risques et charges exceptionnels		450,00		450,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	450,00	450,00		450,00	
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>79 838,00</b>	<b>98 470,77</b>	<b>2 050,00</b>	<b>96 420,77</b>	<b>-16 582,77</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		32 565,00		32 565,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	35 000,00	32 565,00		32 565,00	2 435,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes d 'exploitation - Vue détaillée</b>	<b>B2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des recettes d'ordre d'exploitation</i>		35 000,00	32 565,00		32 565,00	2 435,00
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		114 838,00	131 035,77	2 050,00	128 985,77	-14 147,77
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		164 125,00				
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		278 963,00	131 035,77	2 050,00	128 985,77	149 977,23

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	45 000,00				45 000,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	84 124,00				84 124,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours	90 000,00				90 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>219 124,00</b>				<b>219 124,00</b>
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		2 102,76		2 102,76	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 103,00	2 102,76		2 102,76	0,24
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 103,00</b>	<b>2 102,76</b>		<b>2 102,76</b>	<b>0,24</b>
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>221 227,00</b>	<b>2 102,76</b>		<b>2 102,76</b>	<b>219 124,24</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>C1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13918	<i>Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres</i>		32 565,00		32 565,00	
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	35 000,00	32 565,00		32 565,00	2 435,00
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>35 000,00</b>	<b>32 565,00</b>		<b>32 565,00</b>	<b>2 435,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>256 227,00</b>	<b>34 667,76</b>		<b>34 667,76</b>	<b>221 559,24</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>256 227,00</b>	<b>34 667,76</b>		<b>34 667,76</b>	<b>221 559,24</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>C2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>						
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>145 772,00</i>				
28153	Installations a caractere specifique		50 684,00		50 684,00	
28182	Matériel de transport		1 611,00		1 611,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		1 878,00		1 878,00	
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>57 000,00</i>	<i>54 173,00</i>		<i>54 173,00</i>	<i>2 827,00</i>
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>202 772,00</b>	<b>54 173,00</b>		<b>54 173,00</b>	<b>148 599,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>202 772,00</b>	<b>54 173,00</b>		<b>54 173,00</b>	<b>148 599,00</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>C2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		53 455,00				
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>256 227,00</b>	<b>54 173,00</b>		<b>54 173,00</b>	<b>202 054,00</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>D</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	13 381,35	13 381,35		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
1) En toute propriété				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	1 013 785,18	620 871,35	392 913,83	443 597,83
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	18 262,76	15 038,72	3 224,04	6 713,04
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques				
Autres immobilisations corporelles				

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Immobilisations en cours				
3) Reçues en affectation ou en concession				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
<b>TOTAL I</b>	<b>1 045 429,29</b>	<b>649 291,42</b>	<b>396 137,87</b>	<b>450 310,87</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances</b>				
<b>Créances</b>				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	13 339,36	4 216,00	9 123,36	7 270,00
Créances irrécouvrables admises en non valeur				

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Autres				
<i>Créances diverses</i>				
Créances sur l'état et les collectivités publiques				
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	249 433,08		249 433,08	211 627,37
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Disponibilités</b>				
<b>Avances de trésorerie</b>				
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>TOTAL II</b>	<b>262 772,44</b>	<b>4 216,00</b>	<b>258 556,44</b>	<b>218 897,37</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>1 308 201,73</b>	<b>653 507,42</b>	<b>654 694,31</b>	<b>669 208,24</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds internes</b>		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	229 848,76	229 848,76
Report à nouveau (1)	164 125,17	136 375,18
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	18 997,99	27 749,99
Subventions d'investissement	230 268,81	262 833,81
Provisions réglementées		
<b>Autres fonds</b>		
Fonds globalisés	4 642,89	4 642,89
Droits de l'affectant		
<b>TOTAL I</b>	<b>647 883,62</b>	<b>661 450,63</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		450,00
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II</b>		<b>450,00</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 354,65	6 465,26
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
<b>Avances</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	2 202,04	782,35
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
<b>Dettes diverses</b>		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes	224,00	60,00
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>6 780,69</b>	<b>7 307,61</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Recettes à classer ou à régulariser	30,00	
Écart de conversion - Passif		
<b>TOTAL IV</b>	<b>30,00</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>654 694,31</b>	<b>669 208,24</b>

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>	95 178,06	117 785,74
<i>Divers</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		180,00
Transferts de charges		
Autres produits	402,71	1 148,14
<b>TOTAL I</b>	<b>95 580,77</b>	<b>119 113,88</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	53 268,99	67 666,04
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>		
<i>Autres</i>		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	54 173,00	52 295,00
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	1 606,00	1 360,00

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges		120,00
<b>TOTAL II</b>	<b>109 047,99</b>	<b>121 441,04</b>
<b>A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-13 467,22</b>	<b>-2 327,16</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	109,79	153,14
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>109,79</b>	<b>153,14</b>
<b>B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-109,79</b>	<b>-153,14</b>
<b>A + B - RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-13 577,01</b>	<b>-2 480,30</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>	390,00	135,29
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>	32 565,00	32 565,00

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions	450,00	
Transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>33 405,00</b>	<b>32 700,29</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>	830,00	2 020,00
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		450,00
<b>TOTAL VI</b>	<b>830,00</b>	<b>2 470,00</b>
<b>C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>32 575,00</b>	<b>30 230,29</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>128 985,77</b>	<b>151 814,17</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>109 987,78</b>	<b>124 064,18</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>18 997,99</b>	<b>27 749,99</b>



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					14 429,27									
1641 Emprunts en euros (total)					14 429,27									
10000066952 (2017-13)	Crédit Agricole	27/01/2018	27/10/2017	27/01/2018	14 429,27	F	FIXE	2,080	2,097		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									

**CC COTE D'ALBATRE - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF2 - - 2022**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>14 429,27</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		4 338,47					2 102,76	117,64	0,00	16,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 338,47					2 102,76	117,64	0,00	16,18
1000066952 (2017-13)	N	0,00	A-1	4 338,47	1,83	F	FIXE	2,080	2 102,76	117,64	0,00	16,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**CC COTE D'ALBATRE - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF2 - - 2022**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>4 338,47</b>					<b>2 102,76</b>	<b>117,64</b>	<b>0,00</b>	<b>16,18</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)</b>	<b>B1.4</b>

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 338,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>B1.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)</b>	<b>B1.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS													IV	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT													B1.6	
(1)														

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)</b>	<b>B1.7</b>

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2019-04-03
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	18/12/2013
L	Matériel informatique	3	18/12/2013
L	Mobilier	15	18/12/2013
L	Travaux sur équipement asst non collectif	20	18/12/2013
L	Voitures	8	18/12/2013

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>B3</b>

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		450,00	450,00	450,00	0,00
Provision pour compte épargne temps	0,00	07/04/2021	450,00	450,00	450,00	0,00
Dépréciations (2)	1 606,00		2 610,00	4 216,00	0,00	4 216,00
Titres de recettes dont le recouvrement est compromis	1 606,00	14/12/2022	2 610,00	4 216,00	0,00	4 216,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>1 606,00</b>		<b>3 060,00</b>	<b>4 666,00</b>	<b>450,00</b>	<b>4 216,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES</b>	<b>B4</b>

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)</b>	<b>B5</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.1</b>

### ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.2</b>

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B8.1</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL</b>	<b>B8.2</b>

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)</b>	<b>B8.3</b>

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>B8.4</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Au profit d'organismes publics</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>B8.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL</b>	<b>B9</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL</b>	<b>B8.1</b>

**ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>B9.2</b>

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur principal	A	1	11 905,92
Ingénieur principal	A	1	2 614,68
Technicien principal de 2ème classe	B	1	7 521,82
Technicien	B	1	21 313,58
<b>TOTAL GENERAL</b>	B A	4	43 356,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication.

<b>La nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>37 103,00</b>	<b>I 34 667,76</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>2 103,00</b>	<b>2 102,76</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 103,00	2 102,76
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>35 000,00</b>	<b>32 565,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	35 000,00	32 565,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>34 667,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 667,76</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>202 772,00</b>	<b>III 54 173,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>202 772,00</b>	<b>54 173,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	53 511,00	50 684,00
28182	Matériel de transport	1 611,00	1 611,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 878,00	1 878,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	145 772,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>54 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 455,82</b>	<b>0,00</b>	<b>107 628,82</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 34 667,76</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 107 628,82</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 72 961,06</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>C2.1</b>

**C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>	<b>C2.2</b>

**C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

## **État des Contrôles du Compte Financier**

La vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Date d'édition : 15/05/2023

**Comptable(s)**

M Lionel LE GALL du 01/09/2022  
M Pierre GAMBLIN du 01/01/2022

**Ayant exercé au cours de la gestion**

au 15/05/2023  
au 31/08/2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**GALIOT Angie (1018768729-0), Inspecteur des Finances Publiques****DRFiP DE LA HTE-NORMANDIE ET SEINE MARITIME... , le 16/05/2023**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

**LE GALL Lionel (1013721066-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe****FECAMP , le 24/05/2023**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 20/06/2023 par l'organe délibérant.

**GALIOT Angie (1018768729-0), Inspecteur des Finances Publiques LE GALL Lionel (1013721066-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe LHEUREUX JEROME (jlheureux2-xt), PRESIDENT****DRFiP DE LA HTE-NORMANDIE ET SEINE MARITIME... FECAMP  
CANY BARVILLE , le 16/05/2023 24/05/2023 21/06/2023**